

Coup d'envoi pour la vaccination à domicile

Le gouvernement compte sur les infirmiers pour prescrire et administrer le vaccin aux personnes ne pouvant se déplacer.

Par **Keren Lentschner**

Publié hier à 18:20,

Mis à jour il y a 4 heures



Si les médecins et les pharmaciens sont habilités à le faire, ce sont surtout les infirmiers qui devraient s'acquitter de cette mission. *PHILIPPE DESMAZES/AFP*

Outre le déploiement d'équipes mobiles, le gouvernement mise sur la vaccination à domicile pour aller injecter leurs doses aux publics prioritaires qui ne peuvent pas se déplacer. Si les médecins et les pharmaciens sont habilités à le faire, ce sont surtout les infirmiers (qui administrent déjà à domicile le vaccin contre la grippe) qui devraient s'acquitter de cette mission «*proche de leur cœur de métier*», précise le ministère de la Santé.

En les autorisant le 26 mars à prescrire et administrer les vaccins contre le Covid, la Haute Autorité de santé leur a donné les moyens de contribuer pleinement à cet effort dès cette semaine. Jusque-là, les infirmiers avaient l'obligation de vacciner en

présence d'un médecin. *«Cela permettra d'aller vacciner les Français, et notamment les plus fragiles, à leur domicile»*, a déclaré Olivier Véran. *«L'objectif est à court terme de booster la vaccination à domicile»*, renchérit un conseiller de l'Élysée.

Il s'agit de cibler *«la France périphérique, la France rurale, la France des exclus du numérique et la France des populations isolées»*, détaille Patrick Chamboredon, président de l'Ordre national des infirmiers. Il y ajoute les 6 millions de Français qui n'ont pas de médecin traitant et se retrouvent en dehors du circuit de la vaccination. Cela représente un total de 10 millions de personnes, selon l'Ordre. *«Ce sont souvent des patients que l'on connaît et que l'on voit régulièrement»*, commente Patrick Chamboredon. *Au-delà du geste, notre rôle sera de les rassurer, mais aussi de vaincre les hésitations de ceux qui s'interrogent encore sur le bien-fondé de la vaccination.»*

Sur les 700.000 professionnels de l'Hexagone, 130.000 infirmiers libéraux sont concernés. Ils bénéficient désormais d'une dotation propre en vaccins, au même titre que les médecins et les pharmaciens. Des doses AstraZeneca *«dans un premier temps et d'autres vaccins dans un deuxième temps»*, précise un conseiller de l'Élysée. Ils devront les récupérer comme les médecins en officines. La semaine dernière, la quasi-totalité des 250.000 doses d'AstraZeneca allouées aux infirmiers a été commandée, selon la Direction générale de la santé. Ils sont environ 24.000 à s'être manifesté sur le portail mis en place par l'État, les volumes étant limités à un flacon de 10 doses par infirmier.

Défi logistique

L'un des principaux défis sera logistique: lorsqu'un flacon d'AstraZeneca est ouvert, il doit être utilisé dans les six heures. Or les infirmiers, qui voient de 20 à 50 patients par jour, parcourent parfois jusqu'à 100 kilomètres. *«Ce sera une organisation de tournée»*, explique Patrick Chamboredon. Dans les cabinets, un infirmier pourra être uniquement dédié à la vaccination Covid. *«Pour éviter le gaspillage, il faudra une gestion fine des doses disponibles»*, ajoute le président de l'Ordre. *En cas d'annulation d'un rendez-vous, l'infirmier pourra proposer le créneau à quelqu'un d'autre. Il a cette flexibilité du fait de sa mobilité et de sa proximité avec les patients.»*

L'enjeu consistera aussi à informer les patients visés ou leurs aidants de la possibilité de se faire vacciner chez soi. Dans un premier temps, la prise de rendez-vous devrait surtout se faire à l'initiative du professionnel de santé. Les prestataires d'aide à domicile seront aussi un relais auprès des patients ou de leur famille. Par ailleurs, des

plateformes comme Libheros ou Medicalib favoriseront la mise en relation entre patients et infirmiers en fonction de leur zone. *«Medicalib pourra aider l'infirmier à organiser sa tournée en agrégeant dix patients dans un secteur donné, explique son cofondateur, Nicolas Baudelot. Dans les zones rurales, il faut s'attendre à ce que le délai pour obtenir un rendez-vous soit peut-être un peu plus long, le temps de trouver dix patients.»*

À terme, la vaccination à domicile pourrait aussi être un moyen d'accélérer le mouvement. *«Lorsque le public cible sera élargi, on peut imaginer qu'un infirmier vienne vacciner plusieurs personnes d'une même famille, estime Nicolas Baudelot. Cela permettra de gagner du temps.»*